

La conception des tarifs électriques résidentiels : les points fondamentaux au Canada et les tendances en innovation

Question de recherche

L'étudiant(e) :

- 1) Entreprendra une revue littéraire au sujet de la conception des tarifs électriques afin de découvrir la théorie économique qui soutient la conception des tarifs, afin d'expliquer les avantages et les inconvénients de structures tarifaires communes, et afin d'identifier des tendances en innovation de la conception des tarifs.
- 2) Fera un survol des structures tarifaires et des tendances en conception des tarifs dans chaque marché électrique canadien afin d'informer sa discussion et d'identifier différentes trajectoires vers l'innovation.
- 3) Fera une étude de cas au sujet d'une nouvelle structure tarifaire proposée en Californie : les charges fixes basés sur le revenu, discutant les avantages et inconvénients de cette nouvelle structure proposée en considérant le financement des investissements dans le système électrique tout en promouvant l'abordabilité, l'équité, et la justice pour les consommateurs électriques et en encourageant l'efficacité dans les systèmes électriques. L'étude de cas devrait aussi discuter du potentiel de la mise en œuvre de cette structure dans le contexte canadien.

Portée du travail

La conception des tarifs électriques à l'échelle globale a traditionnellement été dictée par les principes de Bonbright. Ces principes assurent que les services publics peuvent gagner assez de revenu pour financer leurs investissements tout en offrant des taux électriques qui sont justes pour les consommateurs et qui encouragent l'efficacité dans les systèmes de services publics.

Dans le contexte de la transition énergétique et l'électrification des systèmes énergétiques canadiens, les services électriques devront investir dans leurs systèmes à une échelle sans précédent afin de continuer d'offrir des services sécuritaires et fiables à leurs consommateurs. L'échelle des investissements nécessaires pour satisfaire aux besoins énergétiques futurs au Canada met à l'avant l'importance de l'abordabilité pour les consommateurs pour les services électriques, les régulateurs, et les législateurs dans tous les niveaux du gouvernement. La conception des tarifs électriques sera une considération clé pour aborder l'abordabilité.

L'étudiant(e) utilisera de la recherche publique (littérature grise, papiers blancs, études revues par les pairs) afin de se renseigner et de discuter les points fondamentaux de la conception des tarifs électriques du point de vue de l'efficacité économique et sociale, mettant une emphase sur l'abordabilité et l'équité. L'étudiant(e) fera aussi un survol des structures tarifaires canadiens, discutant les avantages et les inconvénients de ces divers structures tarifaires et le potentiel pour l'innovation au Canada. Finalement, l'étudiant(e) abordera une discussion sur la nouvelle structure tarifaire proposée en Californie.

Analyse politique

L'étudiant(e) acquerra des connaissances sur le système électrique et sur la conception des tarifs électriques et utilisera ces connaissances pour discuter les avantages et les inconvénients de différentes structure tarifaires dans le contexte d'équilibrer les besoins financiers pour achever la transition énergétique tout en promouvant l'abordabilité et l'équité pour les consommateurs électriques résidentiels. Les discussions politiques mettront le point sur les échanges entre le financement basé sur le revenu des taxes ou celui des tarifs pour financer les investissements

électriques ainsi que les conséquences potentiels d'aller à l'encontre des principes de Bonbright dans la conception des tarifs, comme nous pouvons l'observer dans l'étude de cas en Californie.

Analyse économique

L'étudiant(e) apprendra à propos de la théorie économique qui informe la conception des tarifs électriques et explorera ce sujet de la perspective de l'efficacité économique et sociale. Les discussions économiques seront axés sur les incitatifs de consommation présents dans la conception des tarifs et comment différentes structure tarifaires peuvent promouvoir l'abordabilité tout en considérant ces incitatifs de consommation.

Contact: [Nigel Verret \(Nigel.Verret@nrcan-rncan.gc.ca\)](mailto:Nigel.Verret@nrcan-rncan.gc.ca)